

## **Comité directeur**

### **Compte rendu de la réunion du jeudi 6 février 2025**

**Excusés** : Magne ENGBLAD, Francis MONTEIL, Joël MOULIN.

**Invités** : Jean-Pierre LAVAL, Isabelle ROUCHIÉ et Frédéric ROUCHIÉ.

Pour remercier Jean-Pierre LAVAL pour son implication en tant que contrôleur des comptes, au nom du CVG Marie ASTRUC lui remet un ballotin de chocolats.

**1-Approbation du compte rendu de la réunion du 7 janvier 2025** : adopté

**2-Effectifs 2025** : le 6 février 2025, on dénombre 77 adhérents dont 62 licenciés au CVG.

**3-Galette le dimanche 19 janvier 2025, à Ussac** : une cinquantaine de personnes ont apprécié la convivialité de cet après-midi et se sont régalés avec les délicieuses galettes.

Des adhérents s'étaient excusés en raison de contraintes personnelles.

Les nouvelles tenues ont été remises aux licenciés présents.

Un grand merci à Laurent MONS pour la réservation de la salle ainsi qu'à Jean-François CHAUDIÈRES et son équipe pour la préparation de la salle, le service et le nettoyage. Laurent MONS adresse des félicitations à ceux qui ont participé au nettoyage.

**4-Brive-Rocamadour, le dimanche 23 mars 2025** :

L'application « Tap to Pay » sera testée par Patrice BOUILLAGUET, Jean-François CHAUDIÈRES, Philippe LE MOAL et Laurent MONS.

La commission Brive-Rocamadour s'est réunie le jeudi 23 janvier au cours de laquelle Patrice BOUILLAGUET a présenté un diaporama abordant les points suivants : la communication, l'administratif, les responsables des parcours, les responsables des sites de départ et d'arrivée, les équipes pour les inscriptions, les ravitaillements et les balisages, la logistique et le ravitaillement. Ce diaporama ainsi que la prise de notes ont été transmis aux membres de la commission pour que des réponses soient apportées aux nombreux points d'interrogation.

Voici entre autres quelques sujets abordés et leur état d'avancement :

Pierre BOURJADE élabore le dossier de déclaration de manifestation pour les préfectures de la Corrèze et du Lot.

Laurent MONS a contacté le SIRTOM pour réserver 2000 gobelets et 8 totems de 2 sacs, noirs et jaunes, pour le tri sélectif. Une convention de prêt est signée.

Patrice BOUILLAGUET a commandé à Sport Bike 1200 plaques de guidon avec le numéro de secours.

Laurent MONS prévoit une commande de 6 rouleaux de rubalise jaune et noire pour le balisage du parcours gravel. Le stock de la rubalise blanche et rouge est à contrôler. Jean-François CHAUDIÈRES contactera MLK pour de la rubalise.

Les baliseurs doivent préciser leurs besoins en panneaux.

6 stands 3 x 3 sont prévus, 4 de Cauvaldor et 2 de la mairie d'Ussac.

Pour les lieux de départ de Lissac-sur-Couze et Rocamadour, Jean MARET achètera le café Bogota (1,5 kg en 250 g pour Lissac) et empruntera 2 percolateurs. À Martel ce sera du nescafé et le percolateur du CVG. Pour Lissac ce sera le percolateur du Codep 19 ou d'ACV (club de VTT Aventure Causse Vézère) de Saint-Pantaléon-de-Larche.

Dominique MOUTARD sera bien présent avec son matériel sono.

Chantal LEGOUFFE pense qu'il faudrait une personne pour la gestion des parkings à l'Hospitalet. Plusieurs membres du comité directeur estiment que ce n'est pas forcément nécessaire, mais il faut prévoir un fléchage très visible pour indiquer les toilettes.

Le bilan de la communication assurée essentiellement par Patrice BOUILLAGUET : une présentation en décembre dans le magazine Cyclotourisme de la FFCT, une distribution du flyer à tous les présidents de clubs corréziens par Arlette EYMARD, une présentation de la manifestation par Marie ASTRUC lors de l'AG du Coreg Nouvelle-Aquitaine, un encart dans Brive Mag' de février, un article dans Brive Mag' de mars, des affiches abribus (20 VTT / marche et 12 route / gravel), une information transmise par Marinette RASTOIX pour les panneaux électroniques de Brive, le positionnement de 4 banderoles par Jean-François CHAUDIÈRES et Laurent MONS, la réalisation d'un reportage par un journaliste de France 3 Pays de Corrèze grâce à Francis MONTEIL qui a obtenu un rendez-vous pour le 11 mars.

Laurent BARBARIE accepte de créer un tableau comportant tous les adhérents et leurs interventions diverses (jours et horaires).

#### 5-Sorties excentrées en 2025 :

- Mercredi 12 mars : sortie « Le Périgord blanc » proposée par Pierre BOURJADE au départ de Hautefort ;
- Vendredi 18 avril : sortie « Le parcours de Brive – Rocamadour » au départ de Lissac-sur-Couze, ou de Martel ;
- Vendredi 14 mai : sortie « Les barrages » proposée par Jean-François CHAUDIÈRES.

Comme en 2024, la participation financière pour le repas sera de 10 € par personne ; le complément sera pris en charge par le club.

**6-Brevet fédéral de 100 km, le dimanche 16 mars** : En l'absence de Marie ASTRUC, Laurent MONS sera responsable de cette organisation. Guy BURGUET a préparé le parcours. Les documents sont à actualiser.

#### 6-Séjours en 2025 :

- Court séjour à Vers dans le Lot, du lundi 5 au mercredi 7 mai : 32 inscriptions. Les participants seront répartis par 4 dans des chalets prévus pour 6 personnes.  
Laurent MONS prévoit le parcours aller-retour pour ceux qui envisagent de se rendre à Vers en vélo.
- Séjour d'été à Sevrier en Haute-Savoie, du 15 au 22 juin : 52 inscriptions.

**7-Maxi Verte 2025, du jeudi 29 mai au dimanche 1<sup>er</sup> juin 2025** : Laurent BARBARIE fait le compte rendu de la réunion du lundi 3 février à laquelle il a participé. Pour le pack 4 jours il y a déjà 765 inscrits. Avec les inscriptions à la journée, cela fait une moyenne de 850 vététistes par jour, sur les 1000 attendus, et une centaine de marcheurs. Chaque jour, 4 ou 5 parcours VTT et 2 parcours marche seront proposés.

Le CVG prêtera ses malles.

Un appel est fait aux clubs pour trouver des partenaires.

Pierre BOURJADE renverra un mail à tous les adhérents du CVG pour un appel aux bénévoles.

**8-Échappée Gaillarde, le dimanche 29 juin 2025** : Marie ASTRUC doit compléter, signer et remettre la convention de partenariat avec Brive Tourisme lors de la prochaine réunion le lundi 10 février.

Le CVG apportera sa contribution :

- Pour le balisage à la peinture du 60 km route par 2 équipes de 2 personnes - jeudi, vendredi ou samedi en fonction de la météo ;
- Pour le balisage du VTT le samedi après-midi et le dé-balisage le dimanche, par 2 ou 3 équipes de 2 personnes.

#### 9-Informations et questions diverses :

- **Journée Brive en forme** le mercredi 16 avril 2025 : en raison de son indisponibilité, le CVG ne participera pas à cette journée.
- **Repas « Tête de veau »** au Plaisance : Hubert TEISSIER demande si le CVG envisage de perpétuer cette tradition. Le comité directeur y est favorable.
- **Repas post AG le samedi 23 novembre 2025** : si la réponse de la mairie est favorable pour la réservation de la salle du Pont du Buy pour la tenue de l'assemblée générale, un lieu doit être trouvé pour le repas (restaurant ou salle avec un traiteur).
- **Concentration régionale à Oloron-Sainte-Marie**, le dimanche 14 septembre 2025 : le sondage du Codep 19 pour prévoir l'organisation du voyage itinérant et le retour en bus sera transmis à tous les adhérents.
- **Gouffre de Padirac** : Marie ASTRUC ayant reçu une proposition de visite du site pour les groupes, le comité directeur retient l'idée d'une visite à l'automne pour nos adhérents, en bénéficiant du tarif groupe à partir de 20 personnes et du tarif basse saison. Ce dossier sera transmis à Francis MONTEIL pour l'organisation.
- **Subvention de la FFCT** liée au bilan d'activités 2024 : 442 €.
- **Papier à en-tête** : Pierre BOURJADE soumet un modèle provisoire en attendant celui de Pauline HAUSSARD.
- **Carte bleue pour le club** : Philippe LE MOAL se renseigne.